

Les positions de François Hollande, candidat aux élections présidentielles, se précisent sans que cela ne soit totalement confirmé à ce jour ([Cf. Secretdefense du 26 janvier 2012](#)).

Pour rendre crédibles et réaliser les 60000 postes promis à l'éducation nationale et à d'autres ministères (12000 par an), il se perçoit de plus en plus clairement que les armées, à nouveau, devraient contribuer largement au respect de l'engagement électoral si le candidat devient chef des armées. De la variable d'ajustement du budget de l'Etat par le biais des programmes d'équipements non honorés, menace qui semblait circonscrite et écartée par les principaux candidats, nous allons devenir la variable d'ajustement de la fonction publique par nos effectifs militaires. Et si cela fait faire Michel Sapin comme le rapporte Le Monde du 5 février, non seulement cela ne me fait pas vraiment rire et je ne suis pas certain que cela fasse aussi rire la communauté militaire.

Les armées viennent de subir de très importantes déflations – que d'aucuns ont appelé « transformation » -. « Il » nous serait donc promis une autre déflation alors que les armées ont sans doute atteint leurs limites pour l'accomplissement des missions données. Sans oublier la rigueur budgétaire au titre de l'intérêt général par le gouvernement actuel avec les coupes budgétaires qui nous frappent à nouveau avec ces 335 millions de crédits supprimés soit 28% de l'effort de rigueur. En août dernier, 222,5 millions de crédits avaient déjà été [annulés sur le budget 2011](#).

La question pour un soldat-citoyen est la suivante : est-ce s'engager politiquement que de contredire une proposition électorale ? Je ne le pense pas parce que les armées au service de la nation toute entière ont le devoir de se positionner lorsque les missions futures seront touchées par des promesses électorales : ni gauche, ni droite mais défense des capacités militaires pour que la communauté militaire soit en mesure de répondre aux demandes du pouvoir politique, quel qu'il soit, afin de défendre la France et sa population.

Ce qui m'inquiète le plus est d'une part l'absence de réaction officielle à cette ponction sur les effectifs tout en comprenant la difficulté qui, là, touche sans doute le devoir de réserve. Cependant demander d'une manière neutre mais officielle au candidat une position officielle sur une question problématique concernant les armées me semblerait être du ressort de l'institution militaire. D'ailleurs, il ne me paraîtrait pas totalement stupide qu'elle demande des éclaircissements à chaque candidat dès lors que celui-ci est peu précis sur la partie défense de son programme. Bon, j'admets que cela serait un peu révolutionnaire pour les armées mais l'expérience mériterait d'être tentée.

D'autre part je m'inquiète aussi de la position de certains de mes camarades qui, à titre personnel, ont pu contribuer aux programmes électoraux au titre d'une réflexion personnelle totalement légitime par ailleurs sur la défense. Je doute cependant dans ce cas précis qu'ils aient pu cautionner ou proposer ces réductions d'effectifs, ou alors ils ne sont pas au contact de la réalité que je peux côtoyer soit directement soit par les informations ou déclarations pourtant éclairantes des autorités militaires.

Finalement cette réflexion citoyenne, à l'aune du devoir de réserve, me permet de conclure à la nécessité pour le soldat-citoyen de s'exprimer, donc de voter, lors des prochaines échéances électorales non en fonction de sa sensibilité politique individuelle mais en fonction des

programmes électoraux des candidats dans leur partie « défense nationale et forces armées ».